

**Communiqué de presse**  
Paris, le 12 novembre 2025

## Résultats du Baromètre 2024 et campagne « À qui ressemble » : Santé publique France s'engage pour la santé mentale

**Les résultats du Baromètre de Santé publique France publiés aujourd’hui montrent que près d’un adulte sur six a vécu un épisode dépressif caractérisé en 2024.** Parmi ces personnes, plus d’une sur deux n’a pas consulté de professionnel de santé ou de santé mentale. En cette année de Grande Cause nationale dédiée à la santé mentale, ces résultats rappellent la nécessité de changer le regard sur les troubles psychiques et de renforcer les dispositifs d’information, afin de faciliter l’accès à la prévention et aux soins. Face à ces enjeux, Santé publique France et le ministère de la santé, des familles, de l’autonomie et des personnes handicapées lancent « À qui ressemble », une campagne nationale diffusée du 9 novembre au 10 décembre. Son objectif : libérer la parole et lutter contre la stigmatisation des personnes concernées par un trouble psychique.

### Épisodes dépressifs caractérisés : des disparités marquées et un recours aux soins encore limité

Le Baromètre de Santé publique France dresse un [panorama des épisodes dépressifs caractérisés](#) (EDC) chez les adultes de 18 à 79 ans vivant en France. Ces résultats pour l’année 2024 révèlent que près d’un adulte sur six (16%) a vécu un épisode dépressif caractérisé au cours des 12 derniers mois.

Les jeunes adultes de 18 à 29 ans sont particulièrement concernés (22%), ainsi que les femmes (18%, contre 13% des hommes). La prévalence des EDC est trois fois plus élevée parmi les personnes percevant leur situation financière comme difficile (28%) par rapport à celles se déclarant à l’aise financièrement (9%). Les chômeurs (25%), les inactifs (24%) et les étudiants (22%) sont aussi plus exposés que les actifs en emploi (15%), tout comme les personnes vivant seules (19%) ou en famille monoparentale (21%).

Pourtant, **le recours aux soins reste limité** : plus d’une personne sur deux (56%) concernée par un EDC au cours des 12 derniers mois n’a pas consulté de professionnel de santé. Cette proportion est plus marquée chez les hommes (65%) que chez les femmes (50%).

Les résultats du Baromètre de Santé publique France révèlent des disparités persistantes et un accès inégal aux soins. D’après [l’enquête Coviprev \(2023\)](#)<sup>1</sup>, les principaux obstacles à la consultation sont : le coût, la peur de la stigmatisation (réticence à se confier ; crainte que l’entourage l’apprenne) et le manque d’information sur les ressources disponibles.

La prise en charge des troubles psychiques en France semble donc se caractériser par un sous-recours significatif aux soins, marqué par des obstacles structurels, financiers, culturels et informationnels qui freinent la réponse aux besoins.

### Une campagne pour libérer la parole et promouvoir l’écoute

<sup>1</sup> Mertens C., Gilliaizeau I., Léon C., du Roscoät E. Représentations sur la santé mentale et les troubles psychiques. Résultats des vagues 24 à 35 de l’enquête Coviprev (mai 2021 - septembre 2022). Le point sur, Octobre 2023. Saint-Maurice : Santé publique France, 20 p.  
Directrice de publication : Caroline Semaille. Dépôt légal : 9 octobre 2023

Afin de répondre à une partie de ces constats, Santé publique France et le ministère chargé de la santé lancent, dans le cadre de la Grande Cause nationale 2025, une [campagne](#) de communication à destination du grand public intitulée « À qui ressemble ». Elle sera diffusée du 9 novembre au 10 décembre, en TV, radio et digital.

Son objectif est d'encourager les personnes confrontées à de la souffrance psychique à en parler et à rechercher de l'aide sans crainte d'être stigmatisé, tout en incitant chacun d'entre nous à être à l'écoute de ceux qui en ont besoin.

La campagne porte un **message sociétal fort** autour de 3 informations clés :

- Tout le monde peut être concerné par un mal-être ou un trouble psychique
- Parlons-en, écoutons-nous
- La santé, c'est aussi la santé mentale

Les créations de la campagne reposent sur la répétition d'une même boucle, mettant en scène les mêmes personnages deux fois de suite. La première boucle montre que le mal-être ou les troubles psychiques peuvent concerner n'importe quel individu au cours de sa vie, nous-mêmes ou quelqu'un de notre entourage. La seconde boucle revient sur les mêmes personnages pour nous faire prendre conscience que chacun peut aussi être à l'écoute des autres et jouer un rôle pour libérer la parole. La campagne renvoie vers le site [santementale-info-service.fr](http://santementale-info-service.fr)

En montrant que nous sommes tous concernés, la campagne « À qui ressemble » vise à normaliser la discussion autour de la santé mentale, promouvoir une culture collective de l'écoute et du soutien, et changer le regard de la société sur les troubles psychiques.



« Les résultats du Baromètre de Santé publique France sont sans équivoque : trop de personnes sont en souffrance et trop peu osent en parler. Avec cette campagne, nous voulons contribuer à libérer la parole, briser l'isolement, encourager la recherche d'aide et le recours aux soins, et faire de l'écoute une priorité collective. La santé mentale est une condition indispensable et indissociable de la santé et est, en cela, prioritaire »

Dr Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France

## Un site ressource pour informer et orienter



Santé publique France met à disposition le site [santementale-info-service.fr](http://santementale-info-service.fr). Ce site offre des contenus fiables et pédagogiques pour s'informer et trouver des ressources : mieux comprendre la santé mentale, apprendre à en prendre soin au quotidien, identifier les signes de souffrance psychique et trouver une aide adaptée en cas de besoin.

En cas de souffrance psychique, il est essentiel d'en parler. Une première évaluation peut être réalisée par un médecin généraliste, qui orientera si nécessaire vers un psychologue ou un psychiatre. Il est également possible de s'adresser directement à un professionnel de santé mentale.

**En cas de détresse ou d'idées suicidaires, pour soi-même ou pour un proche, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114 (ouvert 24h/24h et 7j/7j, gratuit, confidentiel et professionnel).**

#### **CONTACTS PRESSE**

**Santé publique France : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)**

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Camille Le Hyaric : 01 41 79 68 64 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61